



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES DM 2021-0001 ET DM 2021-0002

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Brigham le 2 mars 2021 à 19h30 au 118, avenue des Cèdres à Brigham. En conformité avec les règles sanitaires en zone rouge, la séance sera fermée au public. Toutefois, la Municipalité rend disponible sur son site internet à www.brigham.ca dans les jours suivant leur tenue, l'enregistrement de la séance.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes : DM 2021-0001 et DM 2021-0002.

Nature et effets de la demande DM 2021-0001 :

Permettre la construction d'un garage détaché avec un empiètement de 0.51 mètres dans la cour avant lorsque l'article 70 du Règlement sur le zonage ne permet pas l'implantation du garage dans la cour avant.

Permettre la construction d'un garage détaché sur fondation avec un empiètement de 2.41 mètres dans la rive lorsque l'article 181 permet l'empiètement dans la rive uniquement si les travaux n'impliquent pas d'excavation ni de remblai.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 520 661 du cadastre du Québec (matricule 5715-45-1035) au 364, chemin Daigneault, à Brigham.

Nature et effets de la demande DM 2021-0002 :

Corriger la dérogation mineure 2007-00003 et autoriser l'emplacement existant du garage attaché avec une marge arrière de 3 mètres lorsque la norme exigée par l'article 63 et par la Grille des usages et normes pour la zone R1-28 est de 10 mètres.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur les lots 3 520 954 et 4 089 852 du cadastre du Québec (matricule 6014-36-2935) au 112, rue Brousseau, à Brigham.

Considérant les mesures de santé publique, tout intéressé pourra communiquer avec le conseil municipal par écrit en indiquant le numéro de dérogation mineure 2021-0001 et/ou 2021-0002 dans l'objet :

- Courriel : dg@brigham.ca;
- Fax : 450-263-8380;
- Memo écrit déposé dans le bac gris à l'entrée de l'Hôtel de Ville dans le bac gris.

Donné à Brigham, ce 10 février 2021.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Me Pierre Lefebvre, avocat